Postuler en master 2 ans après l'obtention de la licence

Par **Volcanique**, le **26/12/2023** à **17:16**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si des personnes ont déjà été dans ma situation (attention c'est un peu compliqué).
J'ai obtenu ma licence de droit en juin 2022, avec des moyennes générales entre 13 et 15 le long du cursus. J'avais vraiment un bon dossier, j'avais été accepté dans une dizaine de master seulement... ça ne s'est pas passé comme prévu. ?

Je suis ensuite rentrée en master de droit en septembre 2022, mais j'ai eu de gros problèmes de santé, alors j'ai demandé une année de césure qui m'a été accordée afin de reprendre le master en septembre 2023.

Seulement, au printemps dernier, j'ai eu très peur de ne pas être capable de reprendre des études de droit alors j'ai préféré postuler dans un master en sciences sociales qui me paraissait plus "simple" que le droit. J'ai donc renoncé à ma place en master de droit et j'ai commencé ce master en sciences sociales... seulement j'ai toujours mes problèmes de santé, j'ai donc arrêté ce master là aussi car je suis incapable de le suivre en présentiel, et de plus il ne correspond pas du tout à mes aspirations, le droit me manque et je regrette vraiment mon choix.

J'aimerais postuler pour l'an prochain en master de droit à distance (pour que ça soit conciliable avec mon état de santé). Pensez-vous que c'est possible d'être admis en master de droit après deux ans sans faire de droit ?

Surtout après 2 inscriptions en master... les facs dans lesquelles je vais postuler sont-elles obligées de savoir que j'avais commencé un master en sciences sociales ? (y a-t-il un transfert de dossier ? ce master en sciences sociales n'est pas cohérente avec mon parcours et je préférerai ne pas le mentionner...)

Merci d'avance !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés